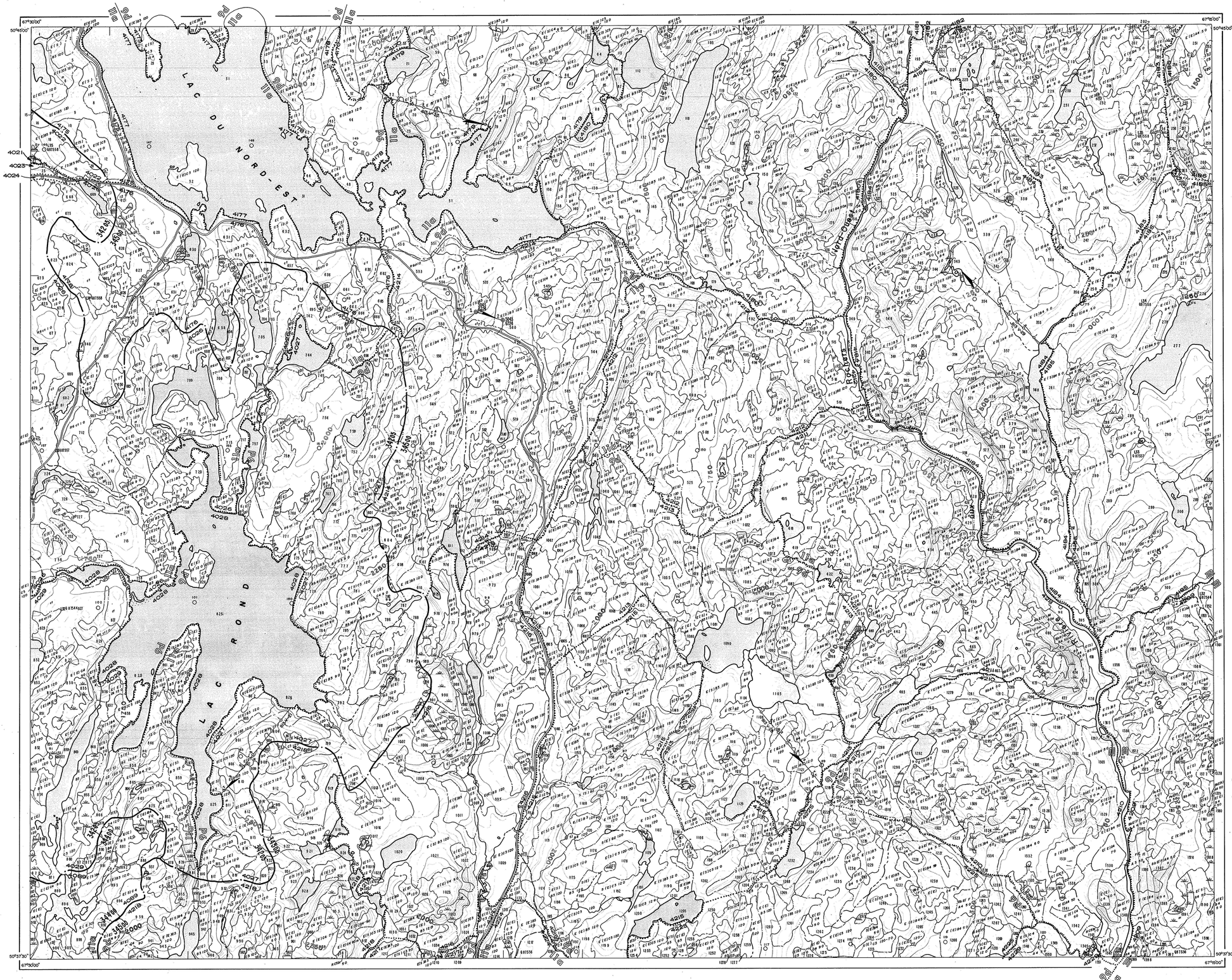

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (laricin)	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à peuplier faux-tremble	R (Pt)
— — à bouleau jaune	R (Bj)
(plantation)	P
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (sol)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (T)
— — à mélèze	E (M)
— — à sapin	E (S)
— — à peuplier faux-tremble	E (Pt)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	E (Er)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à pin blanc et/ou épinette blanche	E (Pb)
(plantation) d'épinette blanche	E (P)
(plantation) d'épinette de Norvège	E (P.n)
(plantation) d'épinette noire	E (P.e)
(plantation) d'épinette rouge	E (P.r)
Sapinière	S
— — à sapin occupant plus de 75% de la portée (résineux)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pt)
(plantation) de sapin baumier	P
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — et/ou rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec sapin	Pb (S)
— — — — avec peuplier	Pb (Pt)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (ou pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	P
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pr (P.s)
Cédrière	T
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	T (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)
— — à mélèze	T (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	T (Pb)
— — à pin rouge	T (Pr)
— — à pin gris	T (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	T (S)
(plantation de thuya)	TH.p
Prucheraie	Pr
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr.p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
(plantation de mélèze européen)	Me.p
(plantation de mélèze japonais)	Me.j
(plantation de mélèze laricin)	Me.l

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F (Pg)	F (Pr)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pr)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pb)
— — — — avec mélèze	F (M)	F (Pr)
— — — — avec sapin	F (S)	F (Pr)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (Pr)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	BJ	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peuplements avec sapin — —	Pe S	Pe S (F)
— — — — avec pin gris	Pe S (Pg)	Pe S (Pg)
— — — — avec pin blanc	Pe S (Pb)	Pe S (Pb)
— — — — avec pin rouge	Pe S (Pr)	Pe S (Pr)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe S (E)	Pe S (E)
— — — — avec résineux	Pe S (R)	Pe S (F)
Épinettaie rouge résineuse	Er (R)	Er (F)
Épinettaie résineuse	M (R)	M.R (F)
Mélangés — — — — — —	M (F)	M.F (R)
— — — — sur station humide	M (H)	M.H (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	F.H
(plantation)	Fp
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bj
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplements	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	Ex
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ex (B)
— — à bouleaux jaunes	Ex (B)
— — à peupliers	Ex (Pt)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ex (F)
— — à feuillus d'essences résineuses	Ex (R)
Plantation d'érable à sucre	Ex.p
— — de bouleau jaune	Bj.p
— — de peuplier	Pe.p
— — de chêne rouge	Ch.p
— — de frêne d'Amérique	Fr.a

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus systématique légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie totale
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30-30 (ans)	30-30 (ans)
30	21-40	80-30	30-50
50	41-60	80-30-50	50-80
70	61-80	80-50	50-80
90	81-100	80-50-80	50-80
100	101 et plus	80-70	70-80

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Peuplé dominance de feuillus indifférents, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.

Vieilleuse inégalienne: Peuplé dominance de feuillus indifférents, majorité des tiges entre 40 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (20 m)	2 (17 m)	3 (14 m)	4 (11 m)	5 (7 m)	6 (4 m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60% B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40% C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25% D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE: Jean Rochette
CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE:

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 75 %	**
Abrupte	76 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31% *

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E 1 C 3 ⊖ 1 Pr 4 — S: sapinière; 3: classe de hauteur; E: épinette noire et rouge; 1: classe de densité; C: cédrière; 3: classe d'âge; ⊖ 1: défoliation; Pr: prucheraie; 4: classe de hauteur

R C5 r 6 B1 — R: résineux; C5: classe d'âge; r: épinette rouge; 6: classe de hauteur; B: bouleaux; 1: classe de densité

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2

Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00016
Concessionnaire ou autres: 04

Bassin hydrographique: 3450*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 97900
Division de recensement: 3 2
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4213 *
Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-J-13 S.E. S.O.	22-J-14 S.E. S.O.	22-J-15 S.E. S.O.
22-J-12 N.E. S.E. S.O.	22-J-11 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-J-10 N.E. N.O. S.E. S.O.
22-J-5 N.E. S.E.	22-J-6 N.E. N.O.	22-J-7 N.E. N.O.

22 J/11 N.O.